

N.T.I.C.

Prix TERRITORIA 1998

« Le Réseau Lumière »  
Besançon

Maire : Robert Schwint

Primé : Claude Lambey - Directeur Informatique et Télécommunications

### **Idée**

Au départ, en 1994, mettre en place un réseau de télécommunications permettant de transmettre voix, données, images, à grande vitesse, entre les bibliothèques de la ville, celles de l'université de Franche Comté, puis les Archives départementales.

### **Objectif**

Développer un fonds documentaire unique ; faciliter l'accès aux nouvelles technologies pour le monde éducatif ; améliorer les échanges inter-administrations et, ainsi, les services à la population.

### **Démarche**

En 1994, la ville et l'université décident de tirer leurs propres fibres optiques en passant dans les égouts. En 95, Besançon reçoit le label « autoroute de l'information ». Depuis, d'autres partenaires ont rejoint le réseau : Conseil Général et CHU en 95, Rectorat en 96, ministère de la Défense en 97.

### **Contenu**

40 km de câbles (soit près de 1000 km de fibres optiques) relie 47 sites et desservent écoles, bibliothèques, médecins, chercheurs, étudiants...

### **Moyens**

Investissement : 5,8 MF qui doit être compensé par une baisse des dépenses téléphoniques (500 KF par an pour la ville).

Chaque partenaire est co-proprétaire du réseau et le co-finance en déployant ses propres fibres et des fibres communes.

### **Bilan**

Le réseau irrigue toute la ville et a suscité le développement de services nouveaux dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la culture et de l'administration. Les opérateurs s'y intéressent. Une structure de type GIE ou SEM devra être mise en place pour le gérer et faire face aux nombreuses demandes de raccordements.

### **Commentaire du jury**

Exemple de mise en place de nouvelles technologies qui génèrent des économies de gestion tout en favorisant le développement de nouveaux services.